



LES ANNALES DU MONT S^t-MICHEL



LE MONT-SAINT-MICHEL AVANT LA RÉVOLUTION

(Maquette du Musée des Invalides - 1700)

**BULLETIN DU PÈLERINAGE
ET DE L'ARCHICONFRÉRIE**

115^e Année - N° 1

Janvier - Février - Mars - Avril 1989

Le calendrier de nos prochaines grandes manifestations

- **Dimanche 23 Avril** : Communion Solennelle - 11 h.
- **Dimanche 28 Mai** - Saint-Michel de Printemps : messe, défilé, chants et danses folkloriques.
- **Mercredi 26 Juillet** : Pèlerinage par les Grèves.
- **La Saint-Michel** : vendredi 29 septembre et dimanche 1er Octobre.

Au Mont, en l'église paroissiale Saint-Pierre

Par le baptême ont fait leur entrée dans l'église du Seigneur Jésus en devenant enfants de Dieu :

- **Barbara Ridet**, fille de Franck et de Lydie, de l'hôtel Saint-Aubert, le dimanche 12 février

- **Emilie Roux**, fille de Rémy et de Nelly, cultivateurs, ferme Carmus-Ouest - Le Mont-Saint-Michel.

Les Annales du Mont-Saint-Michel

- Abonnement ordinaire : 50,00 F.
- Abonnement de soutien : Toute somme supérieure à 50,00 F.
- Etranger : 60,00 F.

• Pour faciliter notre travail, joindre la bande du dernier bulletin et toujours rappeler sur le talon des chèques et mandats le but du versement.

• Nous n'expédions livres, images, chapelets que si le titre de paiement est joint à la commande.

• **Les abonnements aux ANNALES sont à renouveler en début d'année** par chèque bancaire ou CCP 4.42 C. Rennes à l'ordre de : Annales du Mont-Saint-Michel 50116.

• Les Annales ne seront plus envoyées en 1989 à ceux qui n'ont pas renouvelé leur abonnement en 1988.

Chers amis lecteurs des Annales

1989 ! Bicentenaire de la Révolution... Dieu sait si cet événement a changé le cours de la vie en France, dans le monde et au Mont-Saint-Michel...

200 ans après, il est normal qu'on le rappelle. Le Gouvernement a pris des initiatives. L'Église, elle-même, s'y associe. Nos Évêques en ont parlé au cours de leur dernière assemblée à Lourdes.

Souhaitons que cette célébration se fasse sans polémique et dans la paix.

En 1789 les choses débutèrent bien. L'immense partie du Clergé était pour des réformes profondes de la société d'alors.

Le 24 janvier du haut de leur chaire, les curés ont lu l'ordonnance par laquelle le bon roi Louis XVI organisait les élections et demandait à tous ses sujets, à commencer par les plus pauvres, de faire connaître leurs plaintes.

Tous réclamèrent la disparition des abus qui faisaient souffrir les populations et empêchaient l'église de faire passer l'évangile dans la vie. Des évêques et non les moindres prirent la parole dans ce sens ! Paris, Nancy, Aix...

Si les événements débutèrent dans l'enthousiasme, ils ont vite dévié pour aboutir au fanatisme antireligieux, à la persécution et à la terreur.

Les massacres furent nombreux. Ne citons que celui des Lucs en Vendée où les Bleus brûlèrent tout : villages, étables, barges, paillers. On compte des victimes dans 60 hameaux. Le curé fut horriblement massacré. A l'approche de la troupe meurtrière, des paroissiens s'étaient réfugiés dans l'église. Sans un mouvement de pitié : vieillards, femmes et enfants subirent le martyre. Un témoin oculaire a dressé un long martyrologe de ses compatriotes. Il a recueilli 564 noms dont beaucoup d'enfants : 110 de 7 ans et au-dessous...

Sans oublier nos martyrs, nous allons "commémorer" dans un esprit de compréhension et de tolérance, cet événement qui transforma la vie des citoyens, ici et ailleurs.

Plusieurs bulletins des **Annales** vont retracer cette période, rappelant ce que fut la vie au Mont-Saint-Michel de 1789 à 1794 et même au-delà.

Je remercie les historiens, auteurs des articles qui ont bien voulu nous en faire le récit.

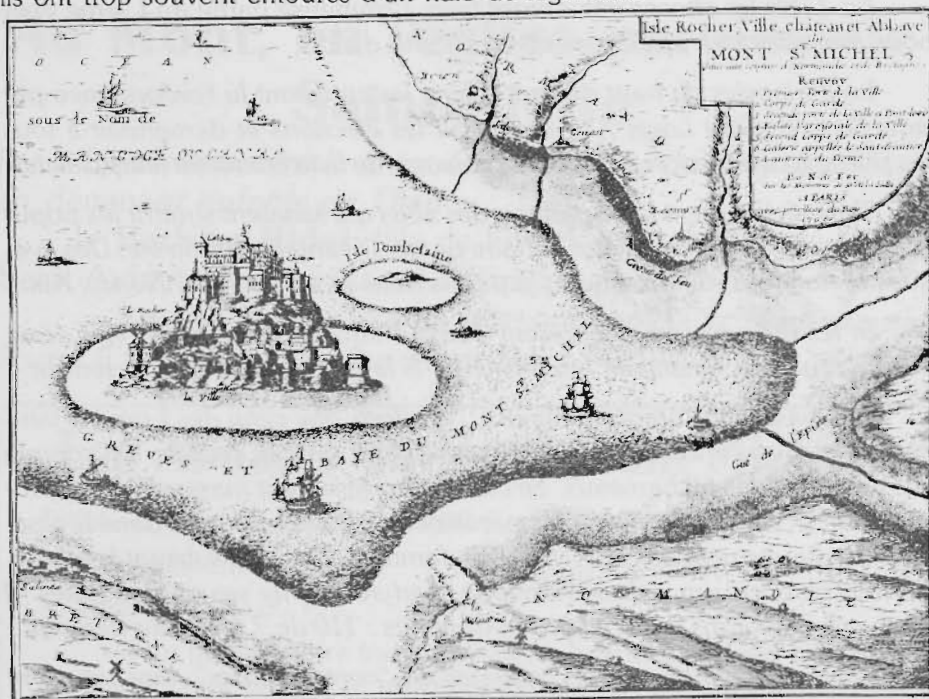
Quant à nous : "Soyons dans la joie avec les martyrs : ils ont vaincu par le sang de l'agneau. Dépassant l'amour d'eux-mêmes, ils sont allés jusqu'à la mort : c'est pourquoi ils règnent avec le Christ, alleluia". Apoc. XII-11-12.

Paul RENARD
Curé du Mont - Directeur des Annales

LE MONT-ST-MICHEL DU TEMPS DE LA RÉVOLUTION FRANÇAISE

On peut imaginer comment apparaissait le célèbre Sanctuaire aux voyageurs et pèlerins qui venaient parfois des confins de l'Europe, au prix de mille épreuves pour accomplir le grand voyage et atteindre le but vénéré de leurs pérégrinations.

De rares récits et descriptions de l'époque sont parvenus jusqu'à nous, mais ils ont trop souvent entourés d'un halo de légendes.



Cependant dans les années 1700/1705 est publiée la belle carte du géographe N. de Fer, réputé pour son souci de précisions.

Cette carte est parfois accompagnée d'une description des lieux, d'après les mémoires d'un M. de La Salle.

C'est là - sans doute - l'un des plus anciens guides sérieux offert aux visiteurs à la même époque, un plan - sorte de cadastre - est dressé par N. de Fer, ce plan donne une idée de la disposition de l'Abbaye et du village.

Ainsi donc s'exprime M^r de La Salle.

"L'Abbaye, le Château et la Ville de St-Michel sont situés sur un rocher isolé... au milieu d'une baie dont les côtes les plus proches sont distantes d'une **lieue et demie de ce Mont**" (soit 6 km).

Il faut choisir l'intervalle des marées pour arriver à la première porte de la ville.

Cette porte fermée d'une grille de fer ne s'ouvre que pour les carrosses et autres voitures. Les gens de pied et de cheval entrent par une autre petite porte ronde attendant le premier corps de garde, où les voyageurs laissent armes à feu, épées et bâtons ferrés.

Passé la première petite place d'armes, on pénètre dans la ville par un pont-levis et, ayant dépassé l'église paroissiale, on monte sur la gauche pour se rendre au second corps de garde où l'on dépose cette fois toutes les armes cachées telles que pistolets de poche, baïonnettes et même les couteaux.

Ayant alors monté de larges degrés, on arrive à l'entrée du château après avoir passé sous une herse armée de grosses pointes de fer et une grande porte armée d'un pied d'épaisseur ; on doit alors se ployer en deux pour entrer sous le guichet qui n'a guère plus de trois pieds de haut (soit 1 mètre).

Voici enfin la grande salle obscure d'un dernier corps de garde aux murs couverts de mousquets et pertuisanes rangés sur des râteliers. Des bourgeois de la ville y sont incessamment en faction (une garnison militaire y étant stationnée en temps de guerre. Puis l'on découvre le superbe panorama du saut Gautier qui précède la porte de l'église.

L'ensemble de l'Abbaye et les remparts actuels étaient déjà construits au 15^e siècle.

L'église abbatiale - romane et gothique - est déjà telle qu'elle est parvenue jusqu'à nous, mais elle est alors, dit M. de La Salle, d'une couleur enfumée qui marque sa grande antiquité.

Le grand autel de St-Michel est placé entre le chœur et la nef et son rétable est fort enrichi d'ornements et de sculptures. Dans une niche est posée une statue de St-Michel de la hauteur d'un homme qu'on dit être toute d'or. On voit aussi de grands tableaux et, en peinture les armoiries et les noms de tous les gentilhommes qui défendirent cette forteresse contre les Anglais et les protestants français au temps de la Ligue.

Dans une chapelle du côté méridional, on montre le "trésor" qui est rempli de vases sacrés, et de précieuses reliques dont le chef de St-Aubert, évêque d'Avranches, fondateur du sanctuaire, de même qu'un bouclier "quaré" avec une courte épée trouvés en Irlande près du corps d'un dragon dont la mort était attribuée à St-Michel.

On admire en passant - comme les touristes contemporains - la machine à moulinets qui sert à monter les provisions du couvent que les "chaloupés" (petits bateaux) amènent jusqu'au pied du Mont (côté Nord) et qui peut enlever une pipe de cidre ou sa pesanteur.

Le conducteur vous mène alors avec une lanterne dans les lieux souterrains de l'église : labyrinthe de détours et de descentes obscurs. On termine par la visite, hors les murailles de la chapelle dédiée à St-Aubert.

Voici donc quelques-unes des impressions ressenties voici bientôt trois siècles par un visiteur de l'un des plus fameux pèlerinages d'Europe.

Les agrandissements successifs de l'Abbaye bénédictine depuis sa fondation en 966... lui avaient permis de prendre une place considérable pour ses revenus, ses dépendances et son influence.

Si dans l'ensemble, les bâtiments conventuels, comme la ville et les remparts ont conservé leur apparence extérieure depuis le 15^e siècle, en revanche le patrimoine mobilier, décoration, bibliothèque... a subi des déprédations importantes et a même parfois disparu.

On peut en effet rappeler que le prestige, comme les richesses plus ou moins mystérieuses (ou supposées) de l'Abbaye est ébranlé depuis que les abbés sont nommés par le pouvoir royal et non plus élus selon les règles d'origine.

Certains de ces abbés d'ailleurs en cette période décadente considéraient d'abord le Mont-Saint-Michel, comme une source de revenus.

Les religieux, perturbés, paraissent donc accueillir sans déplaisir, les événements annonciateurs d'une société nouvelle.

Or, parallèlement, pour la révolution naissante, l'église et d'abord ses richesses et son influence se révèlent un obstacle majeur.

L'histoire du Mont-Saint-Michel au pied de la mer de Mgr J. Deschamps du Manoir constitue une source précieuse d'informations sur cette période troublée et un chapitre spécial, donne l'état des possessions de l'Abbaye (1) à la veille de leur confiscation.

La première atteinte portée aux privilèges ecclésiastiques fut l'acte d'août 1789 abolissant les dîmes et d'autres impositions... Trois mois après, les biens de Main-Morte sont déclarés biens nationaux et dès novembre, plusieurs décrets de l'assemblée constituante confisquent les biens de l'Église.

Ainsi, le 19 février 1790, Dom Maurice, au nom de l'Abbaye, présentait aux officiers municipaux du baillage d'Avranches l'État des biens meubles et immeubles dépendant de la mense conventuelle.

IMMEUBLES ET RENTES

L'Abbaye possédait dans la ville du Mont trois petits jardins sur le rocher qui ne produisent que de petits légumes et des fleurs pour la récréation des religieux. Hors la ville, des bâtiments en ruine nommé les fenils pour servir de décharges aux grosses provisions. En ville, la maison du Roy composée de deux chambres avec un grenier et au bout les prisons. De cette maison, le Sieur curé jouit gratuitement à cause de la vétusté de son presbytère.

Les religieux possédaient en Normandie des manoirs, moulins ou fiefs, ainsi que des parts de dîmes ou des rentes, à Ardevon, Beauvoir, Huisnes, Tanis, Macey, Curey.

A Céaux, le fief et seigneurie de Céaux, consistant en quelques rentes seigneuriales tant en argent que volailles "droits de Treizième". Des revenus allant du quart aux deux tiers des dîmes sont perçus à Les Pas, Boucey, Aucey, Argouges, Servon, St-Laurent-de-Terregatte et Ponts.

En outre, la ferme générale de Brion, de la Baronie de Genêts, des dîmes de St-Michel-des-Loups, diverses terres ou dîmes à Bacilly, au Teilleul, et divers droits sur St-Jean-le-Thomas, les Biards, quelques rentes foncières, des bois et taillis (1).

En Bretagne, l'abbaye possédait l'ancien manoir de Montrault (Évêché de Dol), celui de St-Méloir-des-Ondes (Évêché de St-Malo), des dîmes à Cancale.

Les revenus annuels de l'abbaye étaient de 38.801 livres, 8 sols et 2 deniers.

La communauté jouissait de cinq prieurés : 1/ N.-Dame-de-Tombelaine, 2/ St-Nicolas de Pontorson, 3/ celui du Mont-Dol, 4/ St-Symphorien-de-Craon, 5/ Le Prieuré de la Bayette dans le Maine.

Si même l'abbaye recevait des rentes foncières sur les évêchés de Coutances - Avranches, par contre, la communauté faisait face à des charges annuelles (18.870 livres) pour des pensions aux curés, portions congrues, honoraires de vicaires ou de chapelains, rentes...

Pour ce qui est de l'ÉGLISE ABBATIALE ELLE-MÊME ET DE SA SACRISTIE, l'état des meubles, toujours d'après Mgr Deschamps du Manoir, est fort précis :

La sacristie est garnie d'une boiserie antique et d'armoires renfermant :

- 1/ quatre ornements complets en velours rouge, violet, noir et vert et deux autres, l'un de drap d'or et d'argent et l'autre de satin blanc brodé en or.
- 2/ une vingtaine de chasubles ordinaires.
- 3/ 43 aubes et les linges sacrés nécessaires, des soutanes rouges avec des aubes fines pour les enfants de chœur.
- 4/ un dais de velours cramoyse brodé en or.
- 5/ un calice d'argent et quatre de vermeil.
- 6/ un ostensor de vermeil sans pied.
- 7/ un ciboire d'argent et une boîte d'argent pour les saintes huiles.
- 8/ une croix processionnelle, deux chandeliers pour les acolythes, un encensoir et sa navette, plat et burettes, une masse de bedeau et un bâton de chantré, le tout en argent.

...Il y a dans la tour six cloches qui peuvent peser six à sept mille livres.

Dans le chœur de l'église, un grillage en avant, un autel de bois marbré dont les moulures dorées, garni de six grands chandeliers et d'un beau christ en cuivre.

Le sanctuaire est décoré de tapisseries antiques, le chœur orné de belle boiserie peinte en portraits.

Un superbe aigle quoique dans le gothique, bac pour le célébrant et pour les chantres, une lampe et un bénitier de cuivre, un grand tapis pour le marche-pied de l'autel, deux crédences en marbre avec pieds dorés, deux tapis pour le célébrant dont un de velours cramoyse et trois coussins avec galons faux.

(1) Le fief de Noyant devait à l'Abbaye une rente seigneuriale d'un chapeau de roses et d'une paire de gants.

Un superbe aigle quoique dans le gothique, banc pour le célébrant et pour les chantres, une lampe et un bénitier de cuivre, un grand tapis pour le marche-pied de l'autel, deux crédences en marbre avec pieds dorés, deux tapis pour le célébrant dont un de velours cramoyse et trois coussins avec galons faux.

LE TRÉSOR qui se trouvait dans l'aire méridionale du transept est ainsi décrit dans l'inventaire.

- une statue de St-Michel, couverte d'une feuille d'or très mince.
- une châsse d'argent contenant les ossements de St-Aubert.
- le chef de St-Aubert enchâssé dans un Dôme de cuivre doré et argenté (1).
- un bras de St-Aubert dans un bras d'argent doré.
- une parcelle de la vraie croix dans une croix de vermeil
- deux épines de la couronne de J.-C. enchâssées dans un petit reliquaire d'argent doré.
- un petit livret d'argent doré, contenant un morceau du Mont Gargan (2)
- quatre globes d'argent contenant reliques
- un vase d'argent contenant reliques
- un vase de coco enchâssé dans de l'argent doré, contenant reliques
- un petit candélabre d'argent doré contenant reliques
- deux paix d'argent
- des coupes, vases d'argent, un vase de cristal, deux mitres garnies de perles, deux bas, une petite vierge d'argent portant un rubis, Saint Nicolas et Saint Yves.

Sur l'autel, du côté de l'Épître : deux chasses de bois doré et d'ébène contenant reliques, des coffrets, vases dont un garni de perles.

Du côté de l'Évangile : des chasses de bois dont celle de St-Gaud (remplie de reliques)... une étole et manipule de St-Eloi.

Ledit trésor était renfermé dans un beau grillage en fer.

Une partie et non la moindre du vieux patrimoine montois était la bibliothèque dont certains manuscrits précieux car uniques et magnifiquement enluminés avaient traversé les âges depuis le X^e siècle. Certains ont été sauvés, ils se trouvent au British Museum et à la Bibliothèque d'Avranches. De nombreux ouvrages ont été dispersés.

Voici le catalogue établi en 1789.

Nombre de LIVRES

- 1236 in folio
- 458 in quarto
- 333 in octavo
- 1199 in douze
- 30 in seize

MANUSCRITS

- 161 in folio
- 109 in quarto
- 17 in douze
- 3 in seize
- 1081 couverts en parchemin et reliés (depuis l'in folio jusqu'à l'in seize.

3 atalas

Total des Livres : 3256

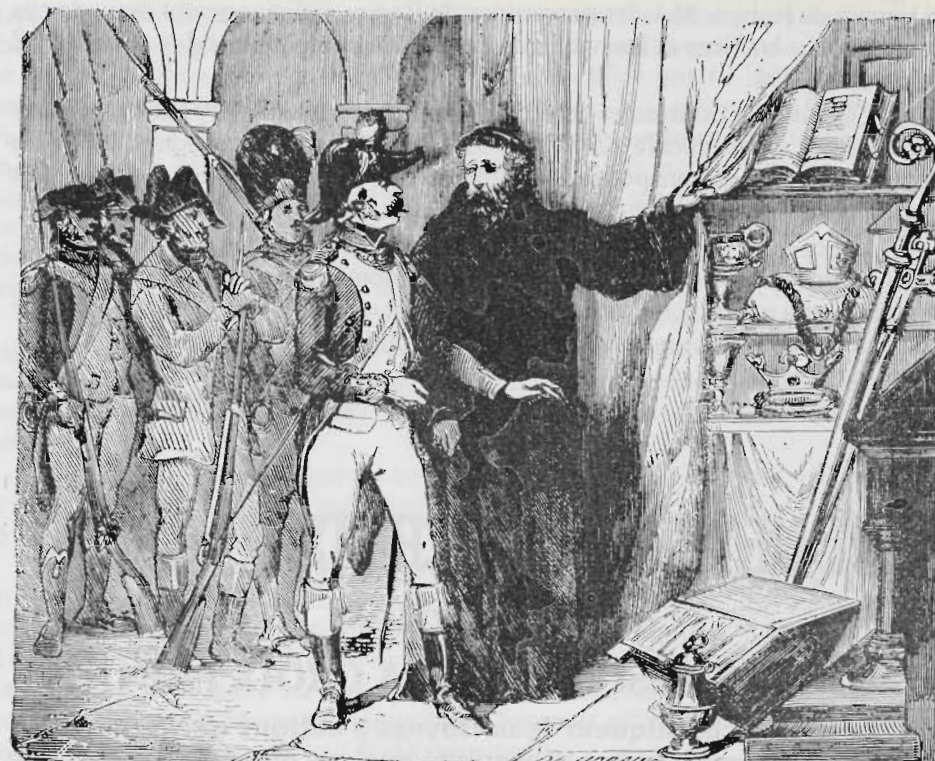
Total des Manuscrits : 1374

(1) que l'ont peut voir à Avranches, église St-Gervais.

(2) le Mt-Gargan, dans les Pouilles (Italie du Sud-Est), 1er Sanctuaire de St Michel.

La plupart de ces volumes concernent les saintes écritures, leurs commentaires, les conciles, les Sts-Pères grecs et latins, la théologie, la morale, les cas de conscience, la prédication, le Droit Canon et civil, l'Église, le monarchisme.

On y compte aussi quelques branches de la littérature : philosophie, éloquence, poésie, histoire, etc...



L'un des six moines remet aux gardes nationaux le trésor du monastère

LES MEUBLES (1)

Le grand **réfectoire** est lambrissé d'une boiserie aux armes de Lorraine, on y voit une chaire, sept tables, sept tableaux et deux armoires.

La **SALLE DES HÔTES** est lambrissée et tapissée.

GRANDE CHAMBRE (ou les religieux s'assemblent après le dîner est meublée de six fauteuils, un sofa, douze chaises, une commode et deux tables à tapis vert.

Dans l'hôtellerie, huit chambres sont meublées.

L'abandon de l'abbaye par le religieux peut être datée des lois des 18 et 19 février 1790 ordonnant la suppression des vœux et des ordres monastiques.

(1) Les salles n'ont guère changé mais elles ont été dépouillées de tout ameublement et de décoration.

Le 12 octobre 1791, le District d'Avranches envoya chercher le trésor de l'abbaye.

La grosse cloche fut laissée dans la tour pour sonner dans les brouillards et diriger les pêcheurs égarés au milieu des grèves (la cloche de brume).

Le timbre de l'horloge fut également laissé.

Les autres cloches furent descendues par la roue pour être portées à la monnaie de Rouen. Mais les paroissiens de Beauvoir échangèrent deux de ces cloches pour les leurs et les habitants de Genêts s'emparèrent des autres le 22 décembre 1791.

A la suite de troubles et notamment d'un incendie de titres et de contrats du chartrier, il fut décidé (21/12/1791) que les trésors bibliographiques du Monastère seraient transportés à Avranches, où ils eurent à subir de nouvelles pertes en raison de mauvaises conditions de conservation.

Tout ce qui a pu être sauvé constitue, en particulier à la bibliothèque d'Avranches un ensemble des plus précieux du patrimoine national. On pourrait souhaiter qu'une exposition de ces documents soit organisée au Mont même pour l'édification des visiteurs, pendant la saison touristique ou réaliser tout simplement des fac simili.

Georges et Hélène LEBREC.

★ ★ ★

ENQUÊTE SUR LA CROIX MI-GRÈVE (II^e partie)

HAUTEUR PRÉSUMÉE DE LA CROIX PRIMITIVE

Le moine chroniqueur Jean Huynes a indiqué que "l'Abbé Hildebert (1) voulant laisser à la postérité quelque marque de ce prodige fit dresser audit endroit une croix haute de cent pieds et la fit appuyer de tous côtés de grosses poutres et barres de fer pour pouvoir défier l'impétuosité de la mer".

Cette relation des faits appelle quelques commentaires.

On comprend l'impérieuse nécessité pour les moines du Mont de marquer, au sein même des grèves. Le lieu du miracle par une croix, laquelle servira en outre de repère aux pèlerins et aux pêcheurs les jours de brouillard.

On conçoit, en une époque de grande ferveur religieuse comme l'était le début du 11^e siècle, tout le rayonnement accru que pouvait escompter l'abbaye du prodige survenu dans les grèves.

Mais pourquoi faut-il une croix si haute ? Et cent pieds (soit environ trente mètres de haut), est-ce réellement envisageable ? On est tout d'abord enclin à penser que ces cent pieds ne sont qu'une indication pour signaler la hauteur exceptionnelle de ce calvaire, hauteur qui n'a pas dû manquer

(1) Cf. 1^{ère} partie de cet article, N^{os} 3 et 4 des Annales.

de frapper les esprits au Moyen-Age. Certes on comprend qu'Hildebert ait voulu que la croix du calvaire défilât la mer en restant hors de l'atteinte des flots, même aux marées d'équinoxe. En ce cas, en tenant compte tout à la fois de l'implantation de la croix dans une ancienne vallée, du fort marnage ainsi que de l'exhaussement des fonds depuis le 11^e siècle consécutif à l'ensablement progressif de la baie, on peut estimer que la croix primitive pouvait mesurer au minimum 12 mètres de haut (soit 36 pieds), ce qui fait déjà une belle hauteur. Malgré tout, on est en droit de se demander si la croix primitive n'était pas plus haute. En effet on verra plus loin qu'en 1604 on devra restaurer complètement la croix, ce qui nécessitera la reconstruction d'une autre **plus petite** qui est décrite comme **ne faisant plus que cinquante pieds** (c. à d. environ 15 mètres !). Faut-il admettre alors que la première croix des grèves mesurait entre 15 et 20 mètres de haut ? Bien évidemment cela paraît tout à fait invraisemblable... sauf, sauf si c'est là l'œuvre non pas d'Hildebert 1^{er} mais de son neveu et successeur, ce fou de Dieu qu'était Hildebert II, ce bâtisseur génial, ce visionnaire des siècles futurs, cet ambitieux pour l'avenir du Mont jusqu'à la démesure, mais sans lequel le Mont-Saint-Michel ne serait jamais devenu ce qu'il est aujourd'hui.

Même si la décision d'ériger une croix au beau milieu des grèves a été prise rapidement - ce qui n'est pas si évident - plusieurs années se sont nécessairement écoulées avant que ne soit arrêtée la meilleure façon d'opérer, puis que ne soient taillées les pierres dans le granit pour être finalement acheminées sur place.

Or Hildebert 1^{er} est mort 6 ans après le miracle, le 7 janvier 1017 ; il y a donc fort à parier que ce soit sous la prélatrice d'Hildebert II qu'ait été érigée la croix mi-grève.

Cette même année 1017 Hildebert II va bénir au Mont l'union de son Duc et ami Richard II et de Judith, princesse de Bretagne. L'exiguïté de l'église carolingienne étant apparue manifeste au cours de cette cérémonie, le Duc ordonna d'entreprendre la construction d'un édifice plus grand et plus élégant. Pour pallier le manque d'espace au sommet du rocher, Hildebert va alors imaginer de construire une plateforme soutenue par d'énormes piliers et englobant l'église primitive, qui dès lors devient N.-D. sous terre.

On comprend mieux qu'un audacieux bâtisseur n'ait pas reculé devant la folle entreprise de construire une immense croix sur le bas-estrade de la Baie, suffisamment haute et bien étayée pour défier l'impétuosité des courants de flot.

VARIATIONS DANS LA RELATION DU MIRACLE DE LA PELERINE

Au fil des siècles, la version primitive de Guillaume de Saint-Pair va être reprise, condensée, déformée, enjolivée.

La vierge associée au miracle (fin du XII^e siècle) ou début du XIII^e siècle)

Il existe une autre source manuscrite intéressante. Le poème est plus court et la langue plus accessible que celle de Guillaume de Saint-Pair. Le récit des circonstances de l'abandon de la pèlerine et de sa prière est assez proche du précédent texte (2), sans doute parce que c'est le passage qui, par son intensité dramatique, aura le plus impressionné la mémoire des trouvères qui firent écho au poème de Guillaume de Saint-Pair.

Voici ce passage qui mérite attention :

*“A Diu recort et a sa mère.
L'archange Père et le haut Père
C'or li ait a vois s'escrie :
Aide-moi, Sainte Marie !*

*La douce mère, dame piue
Qui d'une mance (2) le couvri
Et del peril hors le gari”*

Si dans ce texte l'**Archange Père** est encore cité, c'est cependant “Sainte Marie” qui est directement invoquée. Il est indéniable que c'est à la Mère de Dieu que revient le mérite du sauvetage par le truchement de son voile protecteur. La dérive constatée par rapport au premier récit peut s'expliquer. Rappelons tout d'abord que le culte de la Sainte-Vierge est en pleine expansion en ce début de Moyen-Age (*) et l'ordre des Bénédictins en a été un des artisans. Mais surtout, cette histoire de pèlerin accouchant dans les grèves, c'est affaire de femmes et il sied mal au chef des milices célestes d'intervenir en pareil cas. Très vite la foule des femmes venant au Mont a dû associer dans une même prière l'Archange et la Vierge Marie, mère du crucifié et, par suite, consolatrice naturelle des femmes en détresse.

Il semble bien que ce soit pour répondre à cette dévotion des pèlerins pour la mère de Dieu, en liaison avec le miracle, qu'ait été construite une église sur Tombelaine en 1137, sous la prélatrice de Bernard le vénérable.

Ce sanctuaire dédié à la Sainte Vierge Marie et à Sainte Appoline devint rapidement le but d'un pèlerinage jumelé à celui du Mont-Saint-Michel et fut connu sous les noms de Sainte Marie de Tombelaine, de N.-D. la gisante de Tombelaine ou encore de N.D. de Pitié (E. Corroyer). Le sanctuaire de Tombelaine semble avoir joui d'une grande renommée ; mais pour les gens d'Île de France, se rendre en pèlerinage à Tombelaine représentait un voyage long, coûteux, déconseillé aux femmes enceintes et non sans périls, en particulier durant la période des luttes entre Capétiens et Plantagenêts.

C'est pour cela, peut-être, qu'en réponse au souhait populaire fut créé durant le règne de Saint-Louis un autel voué à N.-D. de la Gisante au sein même de la Sainte Chapelle à Paris.

L'INTERVENTION DE LA VIERGE SEULE (XV^e siècle)

Dans un recueil de pieuses traditions légendaires et de miracles de la vierge magnifiquement illustré de miniatures en camaïeu, et ayant appartenu au duc de Bourgogne Philippe-le-Bon, figure la scène reproduite sur la couverture du n° 4 et 5 (1988) des Annales, grâce à un dessin à la plume très fidèle de M. J. Poidevin.

(2) D'autres textes usent du terme “Mante” (voile) qui fait penser à Mantille.

* Il semble que ce soit à partir de 431 (Concile d'Ephèse) que se soit développé le culte de Marie-Mère de Dieu. Les fêtes célébrant la Vierge Marie se répandirent d'abord en Orient. Certaines d'entre elles furent adoptées en Occident à partir de la seconde moitié du VIII^e siècle.

Voici la légende qu'en donne le catalogue du Millénaire du Mont :

“Une femme sur le point d'accoucher, aurait été surprise par les eaux de la marée, au moment où elle se rendait au Mont-Saint-Michel, mais sur l'intervention de la Vierge, elle demeure au sec sur le sable jusqu'au moment où les eaux qui l'entouraient se retirèrent ; on la retrouva saine et sauve avec son enfant”.

Confusions de faits, dérives populaires ou littéraires

Le miracle de l'an 1011 se trouva ravivé dans les mémoires par un autre sauvetage quelque peu comparable qui se produisit le 15 octobre 1458, la veille de la dédicace du Mont Tombe. Dans l'ouvrage de Germain et Corroyer il est précisé qu'une femme du diocèse de Rennes fut prise par la marée et ensevelie sous les flots ; mais, disent les annalistes, “il plut au glorieux Archange Saint Michel de la prendre sous sa protection et bien que la mer l'entourast de tous cotés, elle n'en fut pas atteinte”. Un laboureur d'un village voisin la porta en sa maison et la réchauffa par un grand feu.

Plusieurs auteurs modernes utilisèrent comme source le deuxième poème (fin du XII^e siècle), cité au début de cet article. Le poète folklorique souabe Uhland en donna même une traduction allemande. C'est ce dernier texte qu'exploita, Paul Féval, par un curieux détour.

Amusante est la version que donne de son côté l'écrivain régionaliste Eugène Le Mouël qui, tout en citant Guillaume de Saint-Pair, brode à plaisir.

La Dame pèlerine s'appelle Gertrude Thibaut... elle parvint au bourg de Saint-Léonard où les femmes du pays lui donnèrent des conseils...

Cette brave dame avait déjà eu deux petits... enfin elle fut trouvée au petit matin par des pêcheurs qui la recueillirent et la portèrent dans une hôtellerie du Mont !

Beaucoup plus intéressante est la relation qu'en donne Dufour (1878), natif du Grand Port près de Saint-Léonard, et qui nous rapporte comment étaient contés les faits dans sa jeunesse. Le récit véhiculé par la tradition orale, correspond à un amalgame dans lequel se mêlent probablement plusieurs événements, assortis d'aspects moralisateurs.

Voici ce que rapporte Dufour.

“D'après une légende connue de tous dans le pays, un prêtre, une femme et son mari, après avoir accompli un vœu au Mont-Saint-Michel, revenaient vers Genêts. Au milieu des grèves, la femme, qui était enceinte, fut prise des douleurs de l'enfantement et ne put faire un pas de plus. La mer était près de revenir et le danger imminent. Le mari épouvanté abandonne sa femme, se sauve, rencontre la mer avant d'être hors des grèves et se noie.

Le prêtre, au contraire, demeure au poste que lui assigne son devoir et la charité, il va secourir cette femme. Il espère que l'enfant va naître avant l'arrivée de la mer et qu'il aura le bonheur de lui donner le baptême ; ensuite il bénira la mère et l'enfant, ils se recommanderont à la miséricorde de Dieu : **fiat voluntas tua**. Cependant ils ne laissent pas de demander à Dieu de les sauver, c'est-à-dire de faire un miracle en leur faveur ; ce qui leur fut accordé. Le prêtre, du bout de sa canne, traça autour d'eux un cercle sur la grève, somma la mer, au nom de Dieu, de ne pas le dépasser, et elle ne le dépassa pas ! La mer s'éleva

autour d'eux comme un mur et ne les toucha. Lorsqu'elle se fut retirée, ils se rendirent sans entrave à leur destination avec le nouveau-né qui reçut le nom de Péril 1).

QU'EST DEVENUE LA CROIX MI-GRÈVE DEPUIS LE XI^e SIÈCLE ?

Le chanoine Pigeon a écrit que la croix était placée sur un rocher artificiel mais que les alluvions tendant à recouvrir ce dernier, on l'exhaussait de siècle en siècle. La croix fut renversée plusieurs fois par les flots. On sait ainsi qu'elle fut réparée en 1143, puis en 1147 sous la prélatrice du sage Bernard du Bec. Mais un siècle plus tard, en 1249, elle se trouve en si piteux état qu'il faut envisager de coûteux travaux de restauration. Le légat du pape délivre alors une indulgence de 40 jours à qui contribuera de ses peines ou de son argent à la restauration de la croix.

Saint-Louis lui-même tint à y contribuer. Venu en pèlerinage au Mont (1256), il y laissa une somme considérable pour accroître les fortifications et réparer la croix mi-grève.

En 1389, sous le grand Abbé Pierre Le Roy, le frère Nicolas Germain la fit à nouveau réparer. Il n'est pas fait mention de la croix au cours du XV^e siècle ; elle a dû cependant refaire surface au moment du siège du Mont lorsque les rivières sont passées au Sud de ce dernier. On aurait à nouveau revu la croix vers 1554, ainsi qu'on va le voir dans ce qui suit. Au début du XVII^e siècle, il semble que les restes du vieux calvaire des grèves soient réapparus suffisamment longtemps pour qu'on ait entrepris de le restaurer. En effet, à la fin de l'ouvrage publié en 1604 par le père Feuudent, figure la note suivante :

“Les dévots pèlerins sont avertis qu'on a ôté le reste de l'ancienne croix placée entre Tombelaine et Saint-Léonard en l'honneur d'un miracle arrivé en cet endroit, l'an 1011, en la personne d'une femme grosse, lesquels vestiges n'avaient pas réapparu depuis cinquante ans, et sous lesquels on a trouvé une bague d'or aussi éclatante que si elle eût été neuve, laquelle a été mise au trésor. On a fait dresser dans le même endroit une nouvelle croix de cinquante pieds de haut et d'une grosseur en proportion, appuyée de grosses poutres pour résister plus facilement aux flots de la mer”.

En 1647 le bénédictin Thomas Le Roy relate qu'on a revu cette croix l'an 1632, qu'elle fut découverte l'espace de 8 jours..., puis qu'elle a été revue l'an 1645 où elle fut entièrement découverte de la mi-avril à la mi-mai. Un des moines, le R.P. cellerier, se rendit sur place avec des charpentiers qui mesurèrent l'appareillage de soutènement de la croix.

Le chanoine Pigeon (1888) et le vicomte de Potiche (1891) ont tous deux indiqué qu'on ne l'a pas revue depuis 1645.

Cependant, dans sa jeunesse Dufour avait recueilli les témoignages de gens du Grand Port tendant à prouver que des anciens de ce hameau avaient pêché des plies sur les marches de ce calvaire vers 1730.

(1) La fin du récit marque bien que la “tradition orale s'est en fait nourrie du poème de Guillaume de Saint-Pair tout en l'accommodant.

De son côté P. Gout a écrit que “les soubassements maçonnés de la croix des grèves reparurent encore en 1745 et une dernière fois le 27 mars 1868, où une grande marée les mit largement à découvert pour 3 ou 4 mois, ce qui laissa le temps au gens des paroisses riveraines voisines de s'y rendre en pro-cession. De plus P. Féval a prétendu qu'on l'aurait revue quelques années plus tôt, en 1854 ; tout ceci s'accorde parfaitement avec ce que nous savons de la position des rivières à ces dates-là.

Témoignages récents

A-t-on revu la croix depuis 1868 ? Certes oui, mais comme le niveau des sablons a fortement monté, que la croix est inclinée à présent, seule son extrémité peut réapparaître dans le lit des rivières, lorsque celles-ci viennent à passer à son emplacement, ce qui se produit de plus en plus rarement de nos jours.

Charles Piquois a fait une enquête auprès de ses cousins et de ses amis pêcheurs de Vains - Saint-Léonard et a bien voulu m'en communiquer les résultats (1), que j'ai résumé brièvement ci-dessous.

Louis Letellier, le plus ancien, se souvient avoir vu la croix mi-grève pendant la guerre 14-18 alors qu'il commençait à pêcher. L'un de ces pêcheurs l'a vue il y a environ 60 ans ; un autre affirme qu'il l'a vue il y a une dizaine d'années.

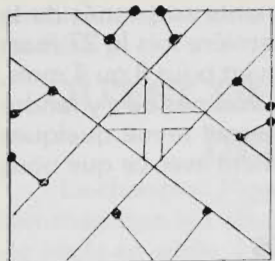
L'ancien guide des grèves de Genêts, J.-M. Jugan, m'a dit qu'il lui est arrivé de la voir une seule fois, au cours de ses nombreuses randonnées dans les grèves. “C'était le Saint Jour de Pâques”, raconte-t-il, le regard tout à coup fixe comme encore impressionné par cette vision étrange où il avait soudain reçu la preuve matérielle de l'existence de quelque chose qui jusqu'alors appartenait à un domaine où se mêlaient confusément la légende et le sacré. “Elle est apparue au raz de l'eau dans le courant de la rivière, noire et luisante dans l'éclairage du matin, c'était vraiment impressionnant”.

DESCRIPTION DE LA CROIX

Une première description est reproduite dans l'ouvrage de P. Gout. Elle date de 1645, époque à laquelle plusieurs religieux du Mont allèrent la voir. “Ce qui apparut est une charpente en carré de dix pieds de diamètre (soit 3,25 m.) ; tout autour divers gros poutres et un au milieu surpassant les autres d'environ un pied. Quelques architectes la considèrent sans en pouvoir comprendre la charpente. Il est à remarquer qu'en cet endroit, savoir entre ce Mont et Tombelaine, il y avait une fort profonde vallée qui est maintenant remplie et comblée de grève”. Ajoutons à ceci que Thomas Le Roy a rapporté les mesures faites par le R.P. cellerier et les charpentiers qu'il avait emmenés avec lui en 1645. “Ils mesurèrent les poutres de coing en coing. Elles portent 19 pieds (environ 6 mètres). Elles sont d'un pied et demi environ de carrure ou descoussage en cette marge. La figure y est même à peu près où le croison de ladite croix passe au milieu des poutres attachées avec des grosses barres de fer.

L'on croit qu'il y a en plusieurs endroits de ladite croix semblable charpente qu'au haut d'icelle”.

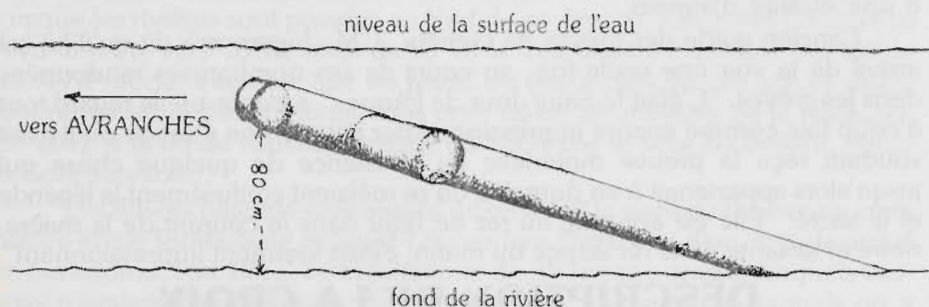
(1) Nous remercions vivement M. PIQUOIS pour ces informations.



P. Gout a également donné la description suivante qu'il tenait d'un témoin qui avait observé la croix en 1868 : "...la chaussée au milieu de laquelle s'élevait l'édifice a une longueur totale de 200 m... Elle s'étend en pente douce de part et d'autre entre deux murs talussés. Sa largeur est de 10 mètres. Le sous-bassement du monument est un parallépipède de 2 mètres de côté en pierre de taille sur une hauteur de 40 centimètres et dont les assises sont en partie éboulées.

Le témoin oculaire... n'a constaté aucune trace de charpente. Ce témoignage nous oblige à admettre que les charpentes de soutènement observées en 1645 ont dû être entraînées entre temps par les courants de marée.

Louis Letellier, questionné par Charles Piquois, a déclaré que la croix est en granit mais que son socle est constitué par une maçonnerie de pierres plates. Selon ce témoin, elle est en position fortement inclinée et mesurerait au moins 7 à 8 mètres de long. Le croquis qui illustre ce propos nous a été aimablement communiqué par Charles Piquois qui a reproduit un dessin dû à Emile Jugan, ancien pêcheur à pied de Saint-Léonard, né en 1920.



Quant à Jean-Marie Jugan, il m'a indiqué que la croix est en granit, noirci par la vase et avec des coquillages collés dessus. Il prétend également qu'elle est taillée en fût de colonne tout comme celle du vieux calvaire des trois croix, à Vains.

Ce dernier point accrédite le témoignage, lorsque l'on sait que ledit calvaire porte la mention de 1617 (date de sa restauration), tandis qu'on se souvient que la croix mi-grève a été reconstruite en 1604.

SITUATION DE LA CROIX MI-GRÈVE

Les vieux pêcheurs de Saint-Léonard et de Genêts sont d'accord pour indiquer que la croix se trouvait sur l'itinéraire des carrioles qui effectuaient autrefois la traversée des grèves. Ils la situent en "amont" de Tombelaine et au Sud-Est de cet îlot. Mais cette information est trop imprécise, tout comme la localisation de la Croix qui figure sur la carte du diocèse d'Avranches établie par le chanoine Pigeon.

Deux auteurs ont tenté de donner la position de la croix.

Le moine Thomas Le Roy, tout d'abord, a signalé en 1647 que "la dite croix était entre le dortoir des religieux (= l'actuel réfectoire) et le rocher de Tombelaine, environ à la quatrième partie du chemin plus près dudit dortoir que dudit rocher de Tombelaine"...

Plus près de nous, P. Gout a donné un alignement qui constitue l'information la plus précise : "son emplacement se trouve à l'intersection des deux lignes, l'une allant de la tour du Nord à la pointe du Manet près Saint-Léonard et l'autre de la pointe de la Roche-Thorin à Tombelaine. Bien entendu nous avons tenté de recouper les informations sur les dernières apparitions de la croix avec des documents cartographiques coïncidant avec les dates.

Nous ne sommes cependant pas parvenus à déterminer avec précision l'endroit où gît la croix sous un épais linceul de tange car l'indication donnée par P. Gout n'est précise qu'à quelques centaines de mètres près.

Il reste à présent à surveiller les déplacements des rivières pour avoir quelque chance dans l'avenir d'arriver à point pour la voir à nouveau, exhumée de sa gangue de tange.

Ci finit l'histoire de la Croix des Grèves, monument qui voulait perpétuer contre siècles et marées le souvenir d'un miracle de l'An Mil et qui fut victime tout à la fois de la fureur des flots,, de l'ensablement de la baie et... de l'oubli des hommes.

Alain L'HOMER



ARCHICONFRÉRIE DE SAINT-MICHEL

BUT : 1) Appeler la protection spéciale du ciel sur l'Eglise, N.S. Père le Pape, et la Patrie, par l'intercession de St-Michel, vainqueur du démon et protecteur de l'Eglise.

2) Avec St-Michel combattre Satan, les démons et ceux qui réclament d'eux pour perdre les âmes.

3) Obtenir la grâce d'une bonne mort, la préservation de mort subite et la délivrance des âmes du purgatoire.

INSCRIPTION : donner NOM, prénom, date de naissance, domicile actuel. L'inscription se fait une seule fois, elle ne se renouvelle pas - une offrande de 20,00 F permet d'envoyer le billet d'inscription.

Ne jamais inscrire quelqu'un sans son consentement, mais on peut le recommander aux prières des Associés, ainsi que les défunts.

PRIERE CONSEILLÉE : aucune prière n'est obligatoire. Les Associés auront à cœur d'invoquer St-Michel souvent mais surtout, chaque mois pendant la neuvaine mensuelle de l'archiconfrérie du 15 au 23 : neuvaine et aux intentions recommandées au Sanctuaire de St-Michel.

Chaque semaine, le lundi la messe est dite aux intentions des associés vivants et défunts, des pèlerins de la semaine et à toutes les intentions recommandées.

ENFANTS : les enfants jusqu'à 10 ans peuvent être mis sous la protection de N.-D.-des-Anges et de St-Michel.

Donner : Nom, prénom, date de naissance et domicile. Une offrande de 15,00 F. permet d'envoyer un billet d'inscription.

La liste des enfants paraît dans les Annales.

Archiconfrérie de St-Michel - B.P.1 - 50116 Le Mont-Saint-Michel.

TARIFS

1) HONORAIRES DES MESSES :

- une MESSE : 60 F.
- une NEUVAINES : 610 F (neufs messes, 9 jours de suite)
- un TRENTAIN : 2100 F (trente messes, 30 jours de suite)
- un ANNUEL : 3.400 F (une messe par semaine pendant un an).

2) DES FEUILLETS DE PRIÈRE AU PRIX DE 1 F L'UNITÉ

Le démon - la Neuvaine de Saint Michel - la méthode pour réciter le chapelet de Saint Michel - les litanies de Saint Michel - l'exorcisme contre satan.

3) DES BROCHURES ET DES LIVRES :

- Les Belles Légendes du Mt-St-Michel 10 F
- Prières de la Famille 15 F
- Le mois de Saint Michel 25 F
- Saint Michel Archange, protecteur du peuple de Dieu 40 F
- Saint Michel et les Saints Anges . . . 40 F
- Les Grandeurs de St Michel Archange 50 F
- Mon ange marchera devant toi . . . 50 F
- Occultisme - Magie - Envoûtements 88 F

Avis très important : Compte tenu des difficultés que nous rencontrons pour identifier la provenance de certains versements postaux, nous vous informons que si le titre de paiement n'est pas dans l'enveloppe même de la commande, nous n'effectuons aucune expédition. (chèque bancaire ou postal ou autre reçu de la Poste).

N.B. - Pour l'Afrique nous consulter. Nous n'acceptons que les coupons-réponse en paiement.

4) DIVERS :

- Médailles de Saint Michel (15 mm) = 6 F. et 20 mm = 10 F. (peut remplacer le scapulaire de tissu)
- Scapulaire de Saint Michel (tissu) . . 15 F
- Chapelet de Saint Michel 30 F
- Belle statue de Saint Michel dorée (Haut. 20 cm) 200 F

5) LUMINAIRES DANS LE SANCTUAIRE :

- Une veilleuse 5 F
- Une neuvaine de veilleuses 50 F

6) L'ABONNEMENT AUX ANNALES DU MONT-ST-MICHEL 50 F

(Abonnement de soutien : toute offrande supérieure à 50 F).

N.B. : Joindre à toute correspondance demandant une réponse une enveloppe timbrée avec votre adresse (et à toute commande votre titre de paiement).

AVEC L'ARCHICONFRÉRIE DE ST-MICHEL

Tous unis pour la prière

1 - Chaque lundi la messe est célébrée pour les membres associés vivants et défunts de l'Archiconfrérie.

2 - Chaque dimanche et jour de fête, messe pour les paroissiens du Mont, les bienfaiteurs du sanctuaire et des œuvres de l'Archiconfrérie.

3 - Chaque mois, la neuvaine à Saint Michel et aux neuf chœurs des anges avec ses prières particulières est assurée au Mont du 15 au 23, en union avec chacun des membres associés de l'Archiconfrérie dans le but d'appeler la protection du ciel, de combattre Satan,

d'obtenir la grâce d'une bonne mort, et la délivrance des âmes du Purgatoire.

— L'inscription se fait une seule fois - Donner ses prénom, nom et lieu de résidence. Une offrande de 20 francs permet d'envoyer le billet d'inscription.

— Les enfants de moins de 10 ans peuvent être mis sous la protection de N.-D.-des-Anges et de St-Michel.

Écrire : Archiconfrérie - Le Mont-Saint-Michel 50116

ADIEUX A NOS CHERS DÉFUNTS :

Nous recommandons aux prières de l'Archiconfrérie ceux des Associés et Amis de Saint Michel dont nous avons appris le décès depuis la publication du dernier bulletin.

- MM. Arsène et Gérard Guétel - 50 La Haie-Bellefond
- Mme Thérèse Lefèvre - 50 Villebaudon
- Mlle Marie-Louise André, 93 ans, ancienne abonnée - 83 Toulon
- La maman de Mme Albrecht - 68 Altkirch, Mme Marie-Madeleine Wiss, son oncle Georges et sa tante Jeanne.
- Claude Taillot, membre de l'Archiconfrérie et sa fille Jacqueline - 91 Draveil
- Lucien Luthaire, décédé le 21 janvier - 97 Guadeloupe
- Rachèle Manzullino décédée à 54 ans - Metz
- Mme Rose Biau - 83 La Seyne-sur-Mer
- Le papa de M. Abel Descoins - 09 Pamiers, décédé le 6 mai 88
- Je demande des prières pour deux de mes meilleures copines, 16 et 17 ans, décédées en accident.
- Madame Margerin, 93 ans - 59 Perenchies
- Monsieur Maurice Tesson, ancien maire de Néhou - 50
- Monsieur Eugène Carbonnel, La Haie - Bellefonds - 50.
- Monsieur Jean-Baptiste Noël, Villebaudon - 50.

SALUTATIONS :

Nous te saluons, Saint Michel, toi qui conduis les âmes dans la sainte lumière.

ORAISON

Seigneur, tu accueilles toute vraie prière et tu écoutes les appels de notre cœur. Avec toute notre affection, nous te prions pour nos chers défunts. Qu'ils trouvent auprès de toi la paix et la joie, avec ceux que tu appelles à entrer dans ton Royaume. Par Jésus, le Christ, notre Seigneur.

DES PRIÈRES DEMANDÉES..

- Elles sont très nombreuses pour la famille, les proches et demander du travail.
- St-Michel protège mon foyer, mes enfants, tous mes petits-enfants et moi-même.
 - St-Michel, aidez-moi à pardonner, à oublier tout le mal qu'on me fait subir.
 - Que ma chère maman soit heureuse avec toi, St-Michel.
 - St-Michel, protègez la France, le Monde, nos familles, les malades, les handicapés, le Pape, les vocations, merci.
 - Que la paix règne sur la terre.
 - Que St-Michel et la Vierge nous obtiennent le courage et la persévérance pour tenir notre situation au point de vue professionnel.
 - St-Michel, fait que je réussisse bien ma 3ème.
 - Pour que mon mari retrouve du travail.
 - Pour nous, jeunes mariés afin que la grâce de Dieu soit toujours avec nous.
 - Pour que les chrétiens sachent respecter la création, les fleurs, les animaux, la nature.
 - Pour la réussite d'une évolution spirituelle.
 - St-Michel, donne-nous la foi, comme l'avaient ceux qui ont construit cette merveille.
 - St-Michel, chasse tous les démons qui veulent nous tracasser.

- St-Michel aide-nous à accomplir le vœu sincère que nous avons fait au jour de notre mariage.
- Faites que mon mari ne me batte plus.
- Pour Jean-Paul qui lutte contre un cancer.
- Je vous en supplie que Jean revienne, aidez-vous à revivre ensemble.

ACTIONS DE GRÂCES DE PELERINS :

- Le 1er décembre 1987 après avoir prié St-Michel, j'ai retrouvé du travail le soir de ce même jour ; aujourd'hui 1er décembre 1988 je suis venu en ce jour anniversaire le remercier.
- Je suis là, je te remercie, Seigneur, de me faire revivre.
- Saint Michel merci.
- Merci, St-Michel, pour les grâces que j'ai reçues en 1988.
- A plusieurs reprises, nous sommes venus ici en pèlerinage et nous avons été exaucés...
- Pour que la confirmation renforce ma foi, merci St-Michel.
- Action de grâces à St-Michel.
- Protège maman, nous te rendons grâce pour sa bienveillance, Ô Saint Archange !
- Merci, lumineux archange pour ta protection sur notre maison et sur nous. Grâces te soient rendues pour la santé de maman et la suppression de ses angoisses.
- Merci infiniment pour toutes les grâces que vous m'avez accordées et faites que je m'habitue bien à mon nouvel emploi.
- St-Michel a toujours marqué ma vie et j'y reviens avec plaisir.
- Merci St-Michel de m'avoir redonné mon fils égaré.
- En remerciement pour avoir obtenu mon permis de conduire.
- Je remercie St-Michel d'avoir donné la vie et la santé à toute ma famille.

LA VIE DE L'OEUVRE

— Le bulletin

Tous les abonnements aux Annales partent avec le premier numéro de l'année en cours.

Nous prions instamment nos amis de renouveler au plus tôt leur abonnement pour 1989, si cela n'a pas été fait.

Qu'ils veulent bien user, pour ce faire, du chèque postal au profit du compte courant des Annales du Mont-Saint-Michel - N° 4.42 C Rennes, en précisant dans la case pour la correspondance : "réabonnement". C'est le mode de paiement le plus simple et le moins onéreux. On peut aussi nous adresser 1 chèque bancaire par lettre ou un mandat, en précisant toujours l'objet du paiement. Nous ne jugeons pas utile d'accuser réception.

NOUVEAUX ASSOCIÉS

Depuis la parution du dernier numéro de 1988, 282 associés adultes ont été inscrits dans l'Archiconfrérie de Saint-Michel.

Et les enfants dont les noms suivent ont été consacrés à St-Michel et à Notre-Dame-des-Anges : Gopinath TSOUMOU, M'Binda - Emmanuelle RIBAUD, Chemellier - Marie-Christine D'ESPORT et Florent DUBARD, La Rivière (97) - Elodie PAJOT, Septfonds (89) - Cyril et Delphine BRÉMAUD, Maillezais (85) - Mickaël COUPARD, La Droite-Muret (31) - Henri LE DELEY, Ploudaniel (29) - Gwenaëlle DEBAKER, Neuville-en-Ferrain 59960 - Défi de St-Michel MAKENGOU, Brazzaville - Florentin et Marie BONVALOT, Beaune (21) - Angélika LAGOVA, Creil (60) - Joseph OLIVIER, Épinal (88) - Pierre GANDAR, L'Hay-les-Roses (94) - Lucie MEYER, Montbelliard (25) - Pascale AZZI, Liban - Janvion GHALAIS, Bilala KOMBO de N Kaye - Wiblem NOGARD, Fort-de-France (97) - Hasmal AGNILO, Cotonou - David AGNILO - Miguel Paizarre, Rémi AURORE, Raphaël HASCLET, Aubigny-en-Artois (62) - Thomas GUÉRARD, Cherbourg 50 - Jimmy MATHIAS, Paris (20) - Frédéric GIRAUD, Dupont et Sébastien, L'Hay-les-Roses (94) - Virginie CHATOT, Lyon (69) - Louis, Andrée, Catherine, Geneviève MONTEEL, Leizignan (65) - Anne-Sophie POTIER, Laventie (62) - Alexandre FAVE-REAU, Raincy (93) - Dany DELIVERT, St-Esprit (97) - Paul MARTINEZ, Férel (56) - Jean-Viemey DIANGAGA, Brazzaville - Xavier VASSALO, Sérignac 82 - Christèle RENAUD, Arras 62 - Gildas KANGHOUD, Paron 89 - Helman EBATA-SHON, Brazzaville - Nicolas LARCHER et Max Jean Alphonse, Anses d'Arlet 97 - Adrienne N'RENGUE, Madingou - Yvan BARNIER, Privas 97 - Roxane NISIMA, Servan 93 - Pierre LÉMAITRE, Saussey - Thierry CLAVEAU, Lamentin 97 - Raphaëlle, Orphélie et Guillaume ANDRÉ, Halluin 59 - Richard et Hélène TRACHET, Halluin 59 - Mathieu et David BLANCHET, Orchamps 39 - Widy RODONY, Robert 97 - Maryse et Christophe LAURENT, Suzange 57 - Colin STRICH, Suisse - Marguerite-Marie BOCAGE, Noisy-le-Grand 93 - Yanh CARDORELLE, Brazzaville - Emilie GALLE, St-Étienne-les-Orgues 04 - Mathieu Sandjini - Fontainebleau 77 - Gracia LOUKAMI-MOUSSOUNDA, Makelele - Delphine, Fenel et Kadèle DAMBA, Brazzaville - Sarah et Valérie TELLE, Rivière Salée 97 - Célia NORGIOLINI, Ocagnes-sur-Mer 06 - Catherine HARMENIL, Sevrans 93 - Vanina, Sébastien et Stéphanie GAREL, Pointe-à-Pitre 97 - Alexandre de SERBI, Bastia 20 - Marc-Olivier BAMATTER, St-Légier (Suisse) - Eddy MADIANGA, Boko - Charles-André DELTRIEU, Lyon 69 - Clément WEISS, N-Calédonie - Sophie MAROTTE, Issoire - Jonathan MURISACO, Cannes - Bérone MOULOMA, Congo - Céline DUHAMEL, Caen - Caroline, Sébastien, Rosalie EVRARD, Betheny 51 - David CHEVOLLEAU, Vendôme 41 - Rodolphe CADET-PETIT, Lamentin 91 et Marlène - Mase REY, La Brugnière 81.